

## **LE 15 JUIN AVEC FO POUR LA DEFENSE DES RETRAITES**

Alors que l'Etat a engagé une concertation avec les partenaires sociaux sur les retraites, le Comité National Fédéral réuni à Paris les 18 et 19 mai 2010 réaffirme son attachement indéfectible à l'architecture paritaire de nos régimes de retraites par répartition.

Le CNF, par là-même, rappelle que nos systèmes ont démontré dernièrement leur capacité à absorber les effets de la crise en assurant le versement des prestations aux retraités (es).

Rechercher de nouveaux modes de financement doit être la priorité pour la sauvegarde de notre système par répartition, garant de la solidarité intergénérationnelle.

La taxation des profits non réinvestis, la compensation intégrale par l'Etat des exonérations dont bénéficient les entreprises, la mise en place de cotisations retraite sur l'intéressement et la participation sont autant de solutions qui garantiraient la pérennité de nos systèmes de retraite.

La FGTA-FO refuse toute remise en cause du droit au départ à la retraite à 60 ans.

La FGTA-FO réaffirme son opposition à toute réforme qui consisterait à relever l'âge de la retraite et la durée de cotisation.

La FGTA-FO refuse toute idée de système basé sur l'espérance de vie à l'âge de départ à la retraite ou la mise en place d'un étage supplémentaire, système par capitalisation à caractère obligatoire.

Le CNF de la FGTA-FO s'oppose à tous ceux qui sont déterminés à remettre en cause notre système de retraite, emmenant par réaction en chaîne tous les dispositifs qui gravitent autour (AGFF, pension de réversion, etc.)

Répondant à l'appel de la confédération FO à une journée de grève et de manifestation nationale, le Comité National Fédéral de la FGTA-FO demande à ses adhérents et syndicats de s'engager résolument dans la journée d'action du 15 juin 2010, de participer massivement à la manifestation qui se déroulera le même jour à Paris.